



mon groupe
de développement
**Ensemble,
je progresse**

En puisant dans les capacités de tous,
on fait progresser chacun.

Il y a forcément un groupe fait pour vous.

A voir sur notre chaîne Youtube
<https://youtu.be/LppE3oFenzE>

CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR

CHAMBRINFO 28



WWW.EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

> DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Groupes de développement : une nouvelle offre de services



La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir accompagne les agriculteurs en groupe de développement depuis plus de cinquante ans. En Eure-et-Loir, pour la filière grandes cultures, cela représente 26 groupes accompagnés par 9 conseillers experts. **Pourquoi la Chambre d'agriculture a-t-elle fait le choix d'accompagner les groupes de**

développement ?

Pour faciliter le partage par le transfert d'expériences et accompagner les pratiques par le transfert d'expertises.

Pourquoi adhérer à un groupe de développement ?

Si on s'interroge et que l'on souhaite optimiser ses productions, si on souhaite sortir d'une impasse, répondre à une problématique et

avoir une approche globale, réfléchir en considérant l'ensemble de son système, il est important de ne pas le faire seul et d'aller puiser dans l'expérience des autres.

Pour aller plus loin : une nouvelle offre de services depuis janvier

Pour accompagner avec plus d'agilité sur des thématiques diverses et adaptées aux questionnements des adhérents de groupes de développement, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a révisé son offre de services, en partenariat avec l'ensemble des conseils d'administration des groupes. La campagne d'adhésion est en cours, n'hésitez pas à la contacter pour de plus amples informations. Pour découvrir cette offre : <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/eure-et-loirchambres-agriculturefr/nos-prestations/strategie-exploitation/mon-groupe-de-developpement>.

chambres-agriculture.fr/eure-et-loirchambres-agriculturefr/nos-prestations/strategie-exploitation/mon-groupe-de-developpement.



CONTACT :

Christelle Bercé
02.37.24.45.51
c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr

En chiffres

En 2022, 557 adhérents ont été accompagnés avec :

- 214 tours de plaine
- 20 réunions techniques
- 21 bilans de campagne
- 37 Flashs grandes cultures
- 20 brochures techniques
- 3 webinaires
- 2 carrés cultures

> AGRONOMIE

Pourquoi faire des reliquats sortie hiver en 2023 ?

Parce que les engrais azotés restent chers. Le prix d'un reliquat sur trois horizons est de 39 euros, soit l'équivalent de 2 unités d'azote en solution par ha pour une parcelle de 10 ha. Dans le contexte de disponibilité et compte-tenu des cours des engrais, cette optimisation technico-économique est primordiale et l'analyse de reliquat est donc vite rentabilisée. **Parce que l'hiver a été relativement sec.** Les pluies ont été inférieures aux normales cet hiver jusqu'au mois de décembre. Début janvier, le sol était encore sec en profondeur dans de nombreuses parcelles, ce qui implique un lessivage tardif cette année. Les récentes pluies ont seulement permis un début de drainage des sols début janvier à mi-janvier. On s'attend à ce qu'une partie du reliquat mesuré avant drainage se maintienne dans le sol et soit disponible pour la culture. **Parce qu'on s'attend à des reliquats très variables.** L'année dernière a été marquée par une forte variabilité des RSH. Ainsi, pour une succession blé de blé



en sol profond, 80% des parcelles avaient des reliquats situés entre 31 et 94 kg N. Il est probable que l'on retrouve une variabilité importante des résultats en 2023 : les reliquats réalisés fin novembre avant drainage fluctuent déjà fortement d'une parcelle à l'autre.

Parce que les reliquats sont fiables. Les essais azote conduits chaque année à la CA28 permettent de tester la validité du reliquat et du calcul de dose associé. L'année dernière, des courbes de réponse à l'azote ont été réalisées sur différentes cultures. Sur les quatre essais, la dose conseillée a permis d'atteindre une marge optimale et de remplir les objectifs protéiques.

Pourquoi soigner son prélèvement ? Il est nécessaire de prélever toute la profondeur prospectée par les racines. Dans un sol profond, les racines descendent jusqu'à 90 cm et utilisent l'azote présent. L'année dernière, on retrouvait plus de 20 kg d'azote en moyenne dans le 3^e horizon : l'azote en profondeur n'est pas un « bonus » mais ce sont des économies d'engrais souvent non négligeables, surtout dans un contexte de prix élevé de l'azote ! Démultiplier les prélèvements dans différentes parcelles de votre exploitation vous permettra d'être plus précis.

Faites les reliquats avec votre Chambre. En passant par la CA28

pour calculer votre dose d'azote à la parcelle, vous bénéficiez d'un conseil de dose pertinent, optimisé et validé chaque année :

- un modèle de calcul de dose précis, développé par l'Inrae (Azofert®) ;
 - une relecture systématique des bulletins d'interprétation pour garantir la pertinence du calcul et sa validité réglementaire ;
 - une validation du calcul de dose dans les essais azote menés chaque année ;
 - une cohérence avec les autres services de la Chambre pour le raisonnement de la fertilisation azotée :
 - plan de fumure: Ferti-N; formations MesParcelles ;
 - pilotage et modulation : Mes Satimages Colza et Blé.
- L'opération Nitrates moins est toujours en cours. Les échantillons de reliquats peuvent toujours être déposés à la CA28 à Chartres et à Miermaigne.

CONTACT



Jean-Baptiste Gratecap
07.64.57.60.30
jb.gratecap@eure-et-loir.chambagri.fr

> EN BREF

Irrigation sous tension : préparer sa campagne 2023

Les prochaines Universités du soir auront lieu lundi 6 février à 18 heures. Elles aborderont l'ensemble des questions liées à la mise en place et la gestion de l'irrigation d'un point de vue technique et réglementaire. Face aux enjeux climatiques, la Chambre d'agriculture présentera également ses solutions d'accompagnement, notamment avec le logiciel Netirrig. La séance se tiendra en présentiel à Chartres et en direct sur Youtube. En savoir plus sur bit.ly/3iPvBAI.



CONTACT

universites-du-soir@eure-et-loir.chambagri.fr

Elsa Lelgouarch rejoint la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir



Elsa Lelgouarch est arrivée à la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir le 3 octobre 2022, après avoir travaillé dans le domaine de l'assurance et le contrôle qualité en industries agroalimentaires et en laboratoire d'analyses médicales. Elle anime une démarche de protection de l'eau potable sur les Aires d'Alimentation de Captage de Châteaudun et Saint-Denis-Lanneray.

CONTACT

Elsa Lelgouarch - 07.62.93.34.81
e.lalgouarch@eure-et-loir.chambagri.fr

Observatoire Agricole de la Biodiversité

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir souhaite monter un réseau d'agriculteurs dans le cadre de l'Observatoire agricole de la biodiversité. Il s'agit d'un programme de sciences participatives qui propose des protocoles d'observation de la biodiversité ordinaire aux agriculteurs intéressés. Quatre protocoles sont proposés : nichoirs abeilles solitaires, transects papillons, placettes vers de terre, planches invertébrés terrestres. Une formation sera proposée sur la ferme de Miermaigne fin février prochain pour les protocoles nichoirs abeilles solitaires et planches invertébrés terrestres. Inscrivez-vous vite. En savoir plus sur <http://bit.ly/3Ww4IFV>.

CONTACT

Morgane Rose 06.99.52.41.33
m.rose@eure-et-loir.chambagri.fr